

Pays : Espagne

Commission : Fiscalité

Problématique : Quels règlements l'Union européenne pourrait-elle instaurer pour améliorer l'harmonisation des fiscalités, renforcer la justice fiscale et encourager la compétitivité économique, tout en intégrant des dimensions écologiques innovantes?

L'Espagne se situe dans le sud-ouest de l'Europe. Elle occupe la majorité de la péninsule ibérique, qu'elle partage avec le Portugal à l'ouest. Au nord, elle est bordée par la France. Elle donne, à l'est, sur la mer Méditerranée, et s'ouvre à l'ouest sur l'océan Atlantique. De plus, l'Espagne comprend plusieurs îles, comme les Baléares en Méditerranée et les Canaries dans l'Atlantique, ainsi que deux villes autonomes en Afrique du Nord : Ceuta et Melilla. Membre de l'Union européenne depuis 1986, l'Espagne est actuellement dirigée par Pedro Sánchez, Premier ministre affilié au Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE). Ce gouvernement social-démocrate défend une vision solidaire et progressiste de l'Europe, en particulier sur les questions fiscales. L'Espagne participe aux travaux de la commission européenne sur la fiscalité, qui se trouve confrontée à un enjeu majeur : comment harmoniser les systèmes fiscaux des États membres tout en tenant compte des spécificités économiques propres à chacun ? Cette problématique est d'autant plus essentielle pour l'Espagne que son modèle fiscal joue un rôle fondamental dans la lutte contre les inégalités sociales et le financement des politiques publiques.

La question fiscale au sein de l'Union européenne soulève plusieurs défis d'envergure : la lutte contre l'évasion fiscale, la concurrence entre systèmes fiscaux nationaux et la taxation des grandes entreprises du numérique. Ces enjeux concernent directement l'Espagne, qui perd chaque année des milliards d'euros en raison des stratégies d'optimisation fiscale déployées par certaines multinationales. De plus, l'absence d'harmonisation entre les politiques fiscales des États membres complique la mise en place de règles communes, pourtant indispensables à la construction d'un marché intérieur équitable. Confrontée à une dette publique élevée et à d'importants besoins sociaux, l'Espagne considère donc que l'harmonisation fiscale européenne est essentielle pour garantir des recettes stables et assurer une plus grande justice fiscale.

L'Espagne plaide en faveur d'un renforcement de la coopération fiscale au sein de l'Union européenne. Elle soutient une harmonisation progressive des règles fiscales, notamment en ce qui concerne l'impôt sur les sociétés, afin de limiter la concurrence fiscale déloyale entre les États membres. L'Espagne a ainsi appuyé plusieurs propositions de la Commission européenne visant à créer une assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés (ACCIS). Par ailleurs, Madrid défend activement l'adoption de mesures contraignantes pour garantir une taxation efficace des géants numériques, dans la lignée des recommandations de l'OCDE et du plan BEPS (Base Erosion and Profit Shifting).

Sur le plan national, l'Espagne a engagé plusieurs réformes fiscales destinées à mieux encadrer la fiscalité des grandes entreprises et à lutter contre la fraude fiscale. Au niveau européen, elle a également ratifié les directives relatives à la transparence fiscale et à l'échange automatique d'informations entre administrations fiscales. Toutefois, l'Espagne estime que ces dispositifs restent insuffisants face à la complexité croissante des montages fiscaux internationaux. Dans ce but, l'Espagne propose d'aller plus loin en soutenant la création d'un taux minimum d'imposition effectif commun à l'échelle européenne. Elle suggère également de mettre en place un mécanisme de sanctions ciblant les États qui favorisent la concurrence fiscale agressive. Enfin, l'Espagne souhaite encourager la mise en place d'un véritable "Trésor européen", chargé de coordonner certaines politiques fiscales stratégiques pour l'ensemble de l'Union.

À travers sa position, l'Espagne défend une vision europhile de la fiscalité, convaincue que seule une harmonisation progressive permettra de garantir une plus grande équité entre les États membres et

d'assurer un financement durable des politiques européennes. En conciliant cette harmonisation avec le respect de la souveraineté fiscale nationale, elle milite pour une convergence qui permettra de répondre aux défis fiscaux, économiques et numériques du XXI^e siècle.